



## Section d'Hénin-Beaumont

### **Communiqué de presse STAF : les ex-salariés doivent obtenir réparation**

*Hénin-Beaumont, le 21 janvier 2010*

Le PCF d'Hénin-Beaumont avait été profondément choqué lorsque sept salariés de la société STAF, implantée à Beaumont et qui a aujourd'hui fermé, s'étaient vus proposer en avril 2008 un reclassement au Brésil pour 315 € ou en Turquie pour 230 € par mois sous peine d'être licenciés.

Si la loi oblige les entreprises à formuler des propositions de reclassement, les propositions faites aux salariés étaient des propositions indécentes qui cachaient mal la volonté du groupe SINTERAMA, maison-mère de STAF, de se séparer d'une de ses usines pour accroître ses profits sans aucune considération pour les salariés.

Avec les élus communistes du secteur, Jean HAJA, maire de Rouvroy et Dominique WATRIN, conseiller général, David NOËL, secrétaire de la section PCF d'Hénin-Beaumont s'était rendu aux portes de l'entreprise STAF pour dénoncer les pratiques du groupe SINTERAMA.

Les ex-salariés de STAF ont saisi le tribunal des prud'hommes de Lens pour rupture irrégulière de contrat de travail. Défendus par l'avocat Fiodor Rilov, ils étaient hier aux prud'hommes devant un juge départiteur. Le jugement devrait être rendu le 9 avril.

Le combat des ex-salariés de STAF pour faire reconnaître leurs droits est un combat pour la dignité, contre le mépris et l'arbitraire de patrons-voyous qui traitent leurs salariés comme des variables d'ajustement.

Solidaire des ex-salariés de STAF, le PCF d'Hénin-Beaumont soutient les revendications légitimes de travailleurs qui demandent juste à être respectés. Les ex-salariés de STAF doivent obtenir réparation !

**David NOËL**

Secrétaire de la Section PCF d'Hénin-Beaumont  
Membre du Secrétariat Fédéral du PCF 62